



MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DU PLEIN EMPLOI
ET DE L'INSERTION

Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation générale
à l'emploi et à la
formation professionnelle

Le Fonds de Transition **Juste**

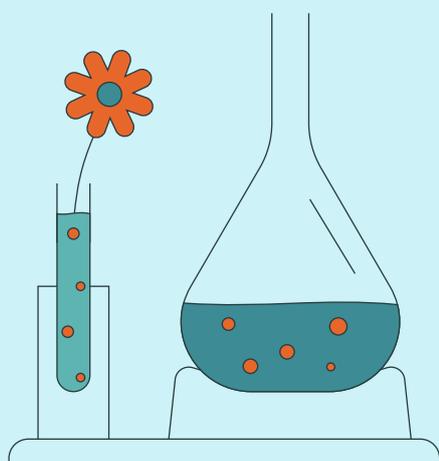
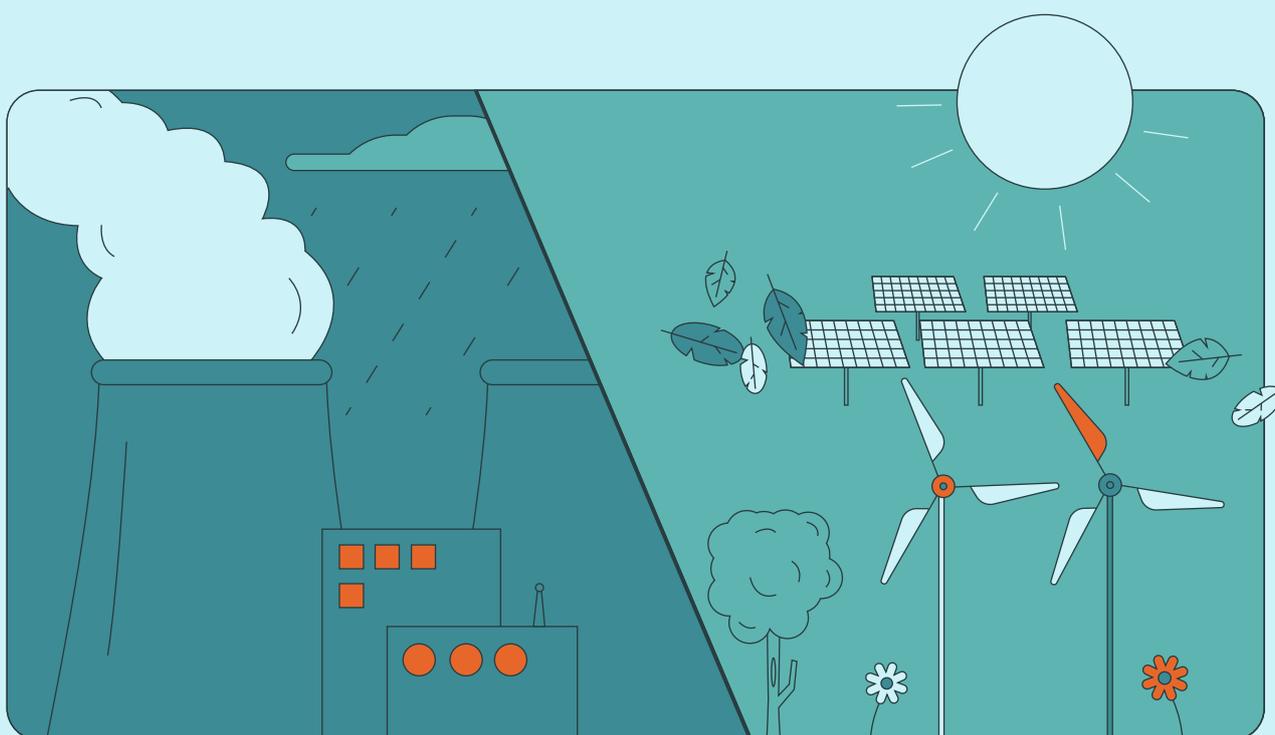
Le FTJ est un nouvel instrument financier de
la politique de cohésion, au service de la
transition écologique.



Financé par
l'Union européenne

Qu'est-ce que le Fonds de Transition Juste ?

Le Fonds de Transition Juste permet de faire face aux conséquences économique et sociale de la transition écologique sur les territoires industriels les plus émetteurs de CO2.



**Pour la France, le FTJ
est doté d'un budget
d'un milliard d'euros.**

En France, les secteurs industriels visés sont ceux de la métallurgie, la chimie-pétrochimie, la sidérurgie, le ciment, la verrerie et la production d'électricité à base de charbon.

Le FTJ est divisé en 2 volets :

Un volet social via le programme national « Emploi et compétences »

La reconversion et la formation des salariés des secteurs en déclin et en transformation.

309 M€

L'accompagnement des demandeurs d'emplois vers d'autres secteurs pré-identifiés.

Pour les territoires les plus vulnérables uniquement, le programme national prévoit des actions d'inclusion pour les personnes éloignées de l'emploi.

Un volet économique via des programmes régionaux

Il est consacré aux investissements en faveur de la transformation et reconversion des secteurs émetteurs et le développement des secteurs de diversification.

691 M€

Le Fonds de Transition Juste est au service du Pacte Vert pour l'Europe. L'objectif de ce pacte est de rendre l'Union européenne climatiquement neutre d'ici à 2050.



6 régions sont concernées par le Plan de Transition Juste

La Normandie

10,6 % des émissions national de CO2
72 553 emplois dans l'industrie

Haut de France

23 % des émissions national de CO2
168 000 emplois dans l'industrie

Grand Est

9,8 % des émissions national de CO2
89 238 emplois dans l'industrie

Auvergne Rhone Alpes

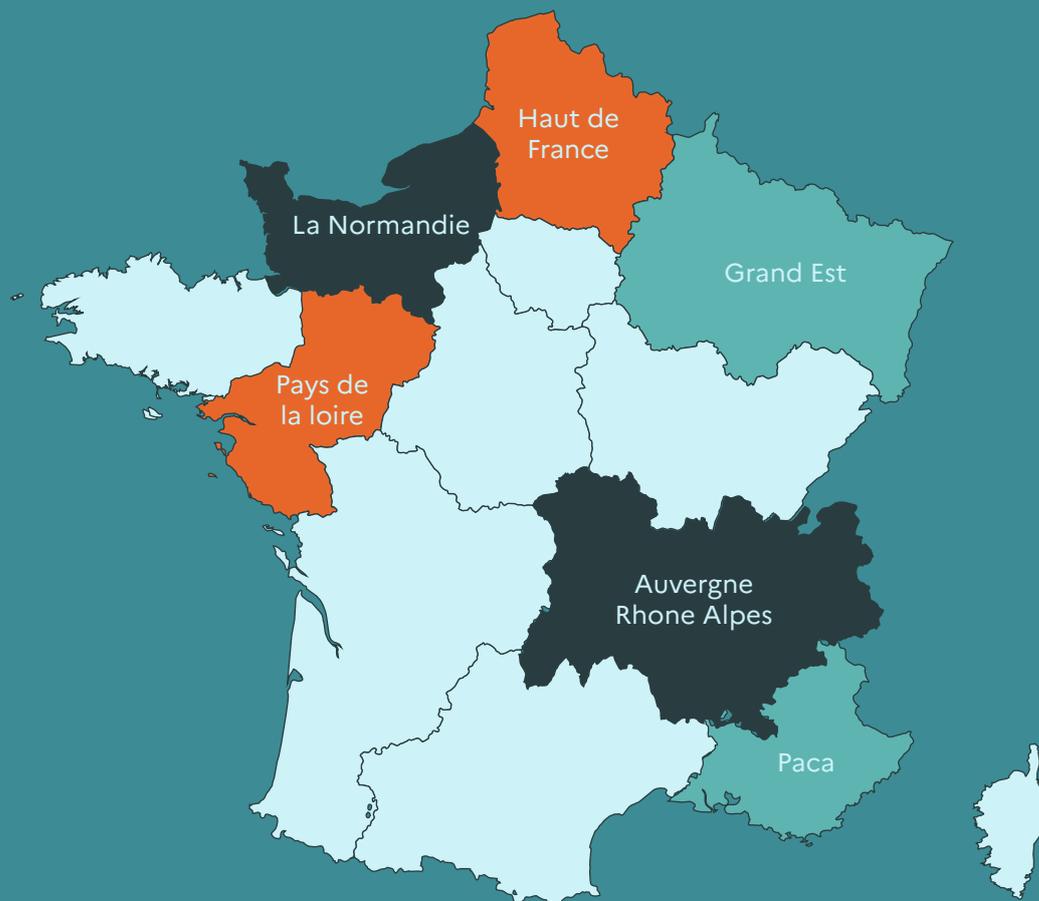
3,5 % des émissions national de CO2
73 632 emplois dans l'industrie

Paca

17,2 % des émissions national de CO2
62 235 emplois dans l'industrie

Pays de la Loire

5,2 % des émissions national de CO2
40 666 emplois dans l'industrie



La mise en œuvre est encadrée sur chacun des territoires par un plan de transition juste commun aux programmes régionaux et national, ce qui implique une coordination stratégique et opérationnelle étroite entre les différentes autorités de gestion.

*seuls certains territoires sont éligibles au sein des régions

